D'Armaingaud

MONTAIGNE A TOUJOURS ETE EPICURIEN

U d'/of OTTAWA
39003002651304

PQ
1644
.A675
1908

Dr ARMAINGAUD

MONTAIGNE

a toujours été

ÉPICURIEN

Réplique à M. Fortunat STROWSKI

PARIS
Editions du CENSEUR POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
155, Rue Saint-Honoré, 155
—
1908

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

PQ
1644
.A675
1908.

PQ
1644
.A675
1908

MONTAIGNE A TOUJOURS ÉTÉ ÉPICURIEN

Réplique à M. Fortunat Strowski

Par le Dr ARMAINGAUD

I

Dans un livre récent (1), M. Fortunat Strowski avait présenté Montaigne, en ses premiers *Essais*, comme un stoïcien. M. Strowski est professeur de littérature française à la Faculté de Bordeaux, au centre même de la documentation sur l'auteur des *Essais*. Son livre pourra donc, si, comme je le crois, il a fait fausse route sur ce point important, mal orienter la jeunesse désireuse de pénétrer la pensée de Montaigne. De là ma réfutation dans la *Revue politique et parlementaire* (2), réfutation d'autant plus nécessaire que les amis zélés de l'auteur signalent son livre comme le commentaire « peut être définitif », comme l'interprétation dernière des idées et de la doctrine de Montaigne.

Cette réfutation m'avait paru et me paraît encore suffisante, et je n'aurais pas jugé nécessaire de répliquer au plaidoyer *pro domô* que vient de présenter M. Strowski aux lecteurs du *Censeur politique et littéraire* (3), si un fait nouveau n'était survenu depuis la publication de son ouvrage sur *Montaigne*. Je veux parler du livre sur *Pascal et son temps* (4), qu'il vient de faire paraître. Dans cette étude, en effet, qui, par les nouveautés qu'elle contient, n'est pas sans avoir produit une certaine sensation dans les milieux littéraires, l'auteur fait grand état de ce prétendu stoïcisme de Montaigne. En modernisant et en adaptant la doctrine du Portique,

(1) *Montaigne*, par F. Strowski. Paris, 1906, 1 vol., chez Alcan.
(2) *Revue politique et parlementaire* de septembre 1907.
(3) *Censeur politique et littéraire* des 26 octobre et 2 novembre 1907.
(4) *Histoire du Sentiment religieux en France au XVIIe siècle.* — 1re partie : *De Montaigne à Pascal* ; 2e partie : *L'Histoire de Pascal* (1907).

en lui communiquant le souffle d'une influence vivante et agissante, l'auteur des *Essais* n'aurait été rien de moins que l'un des principaux agents de la grande crise religieuse du XVII^e^ siècle, dont le jansénisme fut le symptôme le plus grave et dont le christianisme sortit à demi-désemparé. L'esprit stoïcien — toujours d'après M. Strowski, — le sentiment moral stoïcien universellement insinué, grâce à Montaigne « chassera le sentiment religieux chrétien », d'où, en grande partie, la réaction janséniste. Il y a donc intérêt à savoir si ce stoïcisme de Montaigne est réel ou s'il est illusoire.

M. Strowski a tout récemment qualifié son ouvrage sur *Montaigne* de « livre très modeste et tout provisoire ». Malgré cette modestie, dont il n'avait fourni jusqu'à ce jour que de faibles preuves (1), M. Strowski n'est pas content de ma critique. Il est même en colère. A une discussion correcte et décente, pleine de ménagements pour ses erreurs, il répond par une diatribe rédigée en un style un peu gavroche, et m'intente un procès en exercice illégal de la critique littéraire. Il trouve exorbitant qu'un « éminent hygiéniste », auquel il veut bien reconnaître quelque autorité dans son domaine professionnel, mais « d'un savoir tout neuf » en l'histoire de la philosophie, ait osé toucher, autrement que pour en faire l'éloge, à l'œuvre d'un professeur de littérature. Ce sont là de vaines bravades, Monsieur Strowski, une morgue affectée, un faible moyen oratoire. Je vous renvoie à notre maître Montaigne (2). Vous tétiez encore votre pouce que les *Essais* étaient déja mon livre de chevet. Ils m'étaient aussi familiers que vous le sont aujourd'hui la Vie de saint François-de-Sales et les péripéties de sa bigamie spirituelle avec Madame de Chantal et Madame de Charmoisy.

M. Strowski prétend faire l'histoire des évolutions de la pensée de Montaigne. Qui nous donnera le fil conducteur parmi les variations de M. Strowski? Aujourd'hui, pour avoir signalé les points faibles de son livre, je suis un incompétent; mon « savoir tout neuf » me fait prendre « l'objection » pour la « résolution »; je donne pour l'opinion de Montaigne l'opinion que Montaigne va combattre; je pontifie « dans l'Eglise orthodoxe de Montaigne et promulgue des dogmes comme un pape » ; ma critique a « des accès brutaux de mauvaise humeur ». J'ai mon compte, après mon article sur le livre de M. Strowski. Mais avant? Oh! avant, c'était

(1) M. Strowski commence son livre par cette déclaration : « Je crois bien avoir été le premier à publier un livre où la méthode historique et génétique soit appliquée à la pensée de Montaigne. » Une telle prétention fait sourire ceux qui ont lu l'*Introduction aux Essais de Montaigne*, publiée il y a huit ans par Edme Champion.

(2) Les *Essais*, livre I, ch. XXIV de l'édition de 1580 et de l'édition municipale ; ch. XXV des éditions courantes : *Du Pédantisme*.

bien différent! Voici comment il appréciait, au mois de février dernier, celui qui n'est plus aujourd'hui qu'un présomptueux écolier. « Les articles de M. Armaingaud ont produit une profonde sensation. Le travail est extrêmement bien présenté. Le ton a de la bonhomie et de la verve ; ce n'est pas impunément que M. Armaingaud a fréquenté Montaigne, il lui a pris quelques-unes de ses meilleures qualités d'écrivain. L'argumentatation est particulièrement habile et adroite ; une ardente conviction et une sincérité tout à fait aimable achèvent de gagner le lecteur. On est pris. Faut-il se reprendre ? C'est mon métier de me reprendre, de me soustraire à la fascination de l'éloquence et de l'esprit...» (1) Et M. Strowski, en effet, se reprend et fait une critique « sévère » de mon travail (2). Il n'en admet pas les conclusions, déclarant néanmoins que « des recherches de M. Armaingaud il reste l'essentiel ; il a découvert et dégagé un beau trait, le plus beau, le moins connu du caractère de Montaigne. Lisez cette citation que M. Armaingaud a le premier dégagée et mise en place marchande, etc... »

Connaissant la mobilité d'esprit de M. Strowski, je ne m'étais pas senti plus flatté de ses éloges que je ne me suis ému des qualifications que lui dicte aujourd'hui son mécontentement. Il récuse le jugement d'un hygiéniste sur son livre, bien qu'il s'agisse ici, un peu, de prophylaxie. En outre, la preuve est faite qu'un grand érudit peut n'être qu'un médiocre critique, se fît-il éditeur de Montaigne (je pense à M. Victor Le Clerc) ; que par contre un savant, un hygiéniste peut être très versé dans la connaissance des *Essais*, très judicieux dans sa critique (je pense au Dr Payen).

Mais il faut tâcher de contenter M. Strowski. Il exige, pour qu'on puisse juger son œuvre, qu'on soit un professionnel de la critique, un « éminent humaniste. « Cet éminent humaniste, vous l'aurez, M. Strowski; que dis-je? vous l'avez déjà! Ignoreriez-vous que M. Emile Faguet, professeur à la Sorbonne, membre de l'Académie française, un professionnel, n'est-ce pas ? un humaniste, je suppose ? a consacré à votre livre une analyse critique remplie d'esprit et de verve, où l'ironie coule à jet continu ? Il faut que je vous en cite quelques lignes. Vous allez voir que l'humaniste et l'hygiéniste sont ici d'accord pour condamner une de vos thèses, à savoir que le stoïcisme caractérise les *Essais* de 1580.

« Le livre que M. Fortunat Strowski vient de publier est, de l'aveu même de l'auteur, la première étude sérieuse qui ait été écrite sur Montaigne, et ni Pascal, ni Malebranche, ni Bayle, ni Vol-

(1) *Revue Philomatique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, n° de février 1907 ; *Montaigne politique*, par M. Strowski.

(2) Sa sévérité ne m'a nullement fâché; je ne l'ai pas accablé d'invectives, je l'ai remercié, tout en réfutant ses objections.

taire, ni Sainte-Beuve, n'ont dit sur Montaigne que des choses assez ridicules. En effet, M. Strowski est « le premier à publier un « livre où la méthode historique et génétique soit appliquée à la « pensée de Montaigne » et, d'autre part, toujours selon M. Strowski, si l'on n'applique point à Montaigne la méthode historique et génétique, si on le lit « comme un livre d'une venue où les idées « seraient contemporaines les unes des autres, on s'expose à n'y voir « que des contradictions et à n'y recueillir que des renseignements « ridicules et une image fausse de Montaigne ». Or, M. Strowski est le premier qui ait appliqué à Montaigne la méthode génétique ; donc, de Pascal à M. Strowski exclusivement, tous les lecteurs de Montaigne n'ont tiré de leur lecture que des renseignements ridicules et une image fausse de l'auteur des *Essais*. L'étude de M. Strowski est donc extrêmement intéressante à étudier ; elle se recommande elle-même, non seulement comme originale, mais comme unique, et c'est avec une sorte d'émotion religieuse qu'on l'aborde. Enfin, nous allons connaître Montaigne. » Suivent vingt-quatre pages consacrées à démontrer que « c'est presque toujours par des idées préconçues, étayées sur des conjectures, que procède M. Strowski et que, presque toujours, dans son livre, la méthode et la thèse à prouver contrarient la lecture » (1). M. Strowski a l'ardeur militante. Il se retournera sans doute, un jour, contre M. Emile Faguet. Aujourd'hui, c'est contre moi, le moins dangereux de ses contradicteurs, qu'il se défend ; et, pour se défendre, il commence par m'attaquer. A l'en croire, je mets du « génie » dans mes inexactitudes. Et, avant de signaler celles que j'aurais commises au détriment de Montaigne, il m'en reproche trois à ses propres dépens.

Ma première inexactitude est, hélas ! trop réelle ; et, contrit, je plaide coupable. J'avais écrit, parlant de l'ouvrage de M. Strowski : « Ce gros livre de 400 pages ». J'avais écrit cela de mémoire, d'après l'impression gardée, et pensant avoir été modéré ! Or, ce livre n'a que 356 pages, « y compris 10 pages de table et de bibliographie ! » Je me frappe la poitrine ; j'offre à M. Strowski mes excuses, et je souhaite, en guise de compensation pour lui, que son prochain ouvrage semble à ses lecteurs *moins* « gros » qu'il ne sera.

M. Strowski, après avoir allégué que les idées de Montaigne sont souvent empruntées à Raymond Sebond, avait piqué cette note : « Cf. Guillaume Guizot, *Montaigne*, p. 16 ». G. Guizot ayant, sur ce point, dit exactement l'opposé de ce que dit M. Strowski, je m'étais étonné de ce « rapprochement ». Je savais aussi bien que M. Strowski que Cf. signifie *comparez avec* et non *confirmé par ;*

(1) *Revue Latine* du 27 mars 1907.

mais je considérais que M. Strowski eût dû écrire : « *Contra,* voyez G. Guizot ». Car, de prétendre que, par ce renvoi, M. Strowski voulait dire que M. G. Guizot avait reconnu dans Montaigne l'emploi de formules de Sebond, c'est une plaisanterie ; tous ceux qui ont lu Montaigne savent cela ; c'eût été aussi puéril que de renvoyer à la biographie de Montaigne pour établir que celui-ci a bien été maire de Bordeaux ou que son château était bien situé dans le Périgord. J'avais cru, j'avais dû croire, que M. Strowski invoquait l'autorité de Guizot à l'appui de l'idée qu'il venait de formuler, et il n'y a pas un lecteur de son livre qui ne l'aura cru comme moi. M. Strowski, masquant le désaccord entre lui et l'écrivain auquel il se réfère, risquait d'induire ses lecteurs en erreur. Je n'ai commis aucune inexactitude en le constatant.

Ma troisième inexactitude n'en est pas une non plus. M. Strowski reconnaît que ce qu'il présente au lecteur comme une inexactitude peut n'être qu'une affirmation téméraire, car ici le désaccord porte sur une date, et il déclare que pour la connaître, il faut « attendre un document précis... » Je vais montrer qu'à défaut de « document précis », les présomptions sont ici tellement fortes qu'elles équivalent à une quasi-certitude. Voici le point en litige dont l'exposé me fournira l'occasion de résumer une des idées fondamentales de M. Strowski.

Au dire de ce dernier, ce qui a, dans les environs de 1572, acheminé Montaigne au stoïcisme, c'est l'insécurité des temps troublés où il vivait. Sans cesse en danger de mort, il sentit le besoin de se placer, par une philosophie haute, hors des atteintes de la fortune. Plus tard, ce fut l'inverse, toujours suivant M. Strowski. Montaigne n'avait plus alors « cette tension de sagesse et cette pointe de stoïcisme qu'il avait en 1572 et 1573 ; les temps étaient devenus plus durs ; et, au milieu de la férocité universelle, l'ancien maire de Bordeaux penchait de plus en plus vers l'humanité et la mansuétude (1) ». Il semble assez étrange qu'à deux époques aussi rapprochées de sa vie, la même cause ait produit chez le même homme des effets aussi opposés, et M. Faguet observe à ce propos qu'il faut bien peu de chose à Montaigne, au dire de M. Strowski, pour passer d'une doctrine à une autre. Quoi qu'il en soit, en 1572 la cruauté des temps (moins durs que ceux qui devaient le conduire à l'épicurisme) le conduisait donc au stoïcisme. Parmi les témoignages de cette cruauté des temps, j'avais, dans mon article, reproché à M. Strowski d'avoir placé en 1572 une tentative de brigandage dont Montaigne faillit être victime, cet événement ne s'étant produit qu'entre 1580 et 1588. C'est cette allégation que M. Strowski qualifie d'inexacte. Que

(1) Strowski, *Montaigne*, page 28.

savez-vous, demande-t-il, de la date de cette tentative avortée? Il est vrai que Montaigne n'en a parlé que dans l'édition des *Essais* de 1588; mais rien n'autorise à affirmer qu'elle ne fut pas antérieure à 1580; Montaigne avait peut-être ses raisons pour ne pas la publier alors; peut-être son brigand vivait-il encore; peut-être Montaigne ne voulait-il pas déshonorer sa famille, etc., etc.

Ces suppositions sont subtiles, mais elles sont vaines. M. Strowski semble n'avoir pas lu la citation que l'on trouve à la page 90 de son livre. C'est Montaigne qui ruine ces hypothèses en nous disant que son visage et sa franchise ont « arraché la trahison des poings » de son brigand, et que celui-ci, le brigand, ne craignait pas de raconter le fait. Pourquoi alors Montaigne eût-il eu cette crainte? D'ailleurs, c'est au chapitre XII du livre III que l'anecdote est narrée; tout ce qui est rapporté dans ce chapitre appartient aux troubles de la Ligue. Je n'ai donc commis aucune inexactitude en ne reconnaissant pas à M. Strowski le droit de donner comme une des raisons déterminantes de l'état d'esprit de Montaigne en 1572 un fait que la saine critique historique doit rattacher à la Ligue, à une époque postérieure à 1580. Je veux bien que ceci n'ait qu'une minime importance, mais je tiens à montrer que, même dans les détails accessoires, je n'ai pas avancé d'assertion hasardée.

II

J'arrive à la thèse soutenue par M. Strowski. Rappelons en deux mots sa grande découverte.

Il admet que Montaigne, en 1588, lorsqu'il publia la cinquième édition des *Essais*, la première contenant le troisième livre, était devenu épicurien, tout en étant dilettante, et tout en étant également chrétien. Il avait été déjà épicurien. Mais lorsqu'il avait écrit les deux premiers livres des *Essais*, de 1572 à 1580, il avait traversé une période pendant laquelle il avait été stoïcien. C'est donc des doctrines du Portique que ces deux premiers livres des *Essais* de 1580 sont imprégnés. A l'appui de cette opinion, M. Strowski invoque surtout quatre chapitres : les chapitres XIV, XIX, XX, XXXIX du livre I, auxquels il convient d'ajouter le chapitre XXXVII du livre II dont M. Strowski cite un passage important. Telle est la thèse.

Je croyais avoir, dans mon article de la *Revue politique et parlementaire* (1), consacré au livre de M. Strowski, établi que cette thèse est, non pas fragile, mais radicalement fausse; — que les

(1) De septembre 1907. — *Du prétendu stoïcisme de Montaigne.*

chapitres prétendus stoïciens sont des chapitres épicuriens ; — que des préceptes, reproduits par Montaigne, donnés par M. Strowski comme stoïciens, sont des maximes d'Epicure, M. Strowski les ayant crues stoïciennes pour les avoir lues dans Sénèque, sans remarquer que Sénèque lui-même avertit qu'elles sont d'Epicure ; — que Montaigne, qui a beaucoup pris à Sénèque, y a pris surtout les idées épicuriennes que ce stoïcien d'imagination expose le plus souvent avec sympathie ; — qu'en résumé M. Strowski a lu trop rapidement et les stoïciens et les épicuriens, et Sénèque et Montaigne, et qu'il a fait dire aux uns et aux autres le contraire de ce qu'ils ont dit et pensé. J'allais plus loin. Je montrais que M. Strowski s'était permis deux mutilations qui altèrent profondément les textes qu'il a cités. Je ne supposais pas qu'il eût eu conscience de l'incorrection de son procédé ; je l'attribuais à une auto-suggestion comme nous en observons souvent chez les mystiques.

Avant de répondre aux répliques de M. Strowski, je dois faire une observation d'une portée générale. La source de ses erreurs est dans une connaissance vraiment trop rudimentaire des doctrines stoïcienne et épicurienne. Rappelons, des deux doctrines, ce qui intéresse le présent débat.

Le sage stoïcien se suffit à lui-même, ne trouve qu'en lui-même le souverain bien. Pour l'atteindre, il écarte les causes qui peuvent entraver ou diminuer sa liberté, et surtout les ennemis intérieurs de cette liberté, les passions. Il faut donc, non pas modérer les passions, mais supprimer radicalement tous les sentiments de l'âme. Pour lui, comme pour Stilpon de Mégare, la condition du souverain bien, c'est l'*impassibilité de l'âme :* « Summum bonum animus impatiens. » (Sénèque, *Lettre IX*). Le plaisir n'est pas un bien, la douleur n'est pas un mal. Le stoïcien méprise la mort, la regarde en face, va même au-devant d'elle quand il ne peut conserver sa liberté. Devant la douleur, il affecte de ne pas même la sentir (1).

Comme le stoïcien, le sage épicurien se suffit à lui-même, il

(1) Ce n'est pas là tout le stoïcisme, il s'en faut. Je ne méconnais pas ce qu'il y a de grandeur réelle chez certains stoïciens, ni l'influence bienfaisante que la doctrine a pu avoir sur la politique et sur le droit romain qui doit d'ailleurs beaucoup aux épicuriens. Mais dans le résumé des doctrines, je ne m'attache qu'aux points oubliés par M. Strowski. Comme l'a si bien montré M. P. Hochart dans son beau livre sur la *Vie de Sénèque*, le stoïcisme à Rome fut surtout un parti politique. Quant aux deux derniers stoïciens, Epictète et Marc-Aurèle, il ne peut en être question à propos des idées de Montaigne et de la thèse de M. Strowski, Montaigne n'ayant jamais fait allusion qu'aux stoïciens dont Senèque a pu parler. Montaigne, dans les *Essais*, n'a pas prononcé le nom de Marc-Aurèle, et Epictète n'y est nommé qu'une fois, à l'occasion d'une sentence qui n'a rien de propre au stoïcisme.

ne cherche le souverain bien qu'en lui-même. Mais les inclinations, les sentiments et les passions étant naturels et leur satisfaction étant donc légitime et nécessaire au bonheur, il ne faut pas penser à les détruire, mais seulement à les modérer, les contenir, les régler par la prudence, et atteindre ainsi le souverain bien, le plaisir. De tous les plaisirs, les plus grands sont ceux de l'âme. La tranquillité de l'âme, l'*ataraxie*, qu'il faut se garder de confondre avec l'*impassibilité* des stoïciens, est l'idéal suprême. La douleur est le plus grand des maux. L'épicurien sent la douleur, mais il essaie de la dominer en évoquant le souvenir de plaisirs passés et en anticipant les plaisirs futurs.

Ces deux doctrines ont été très différemment pratiquées. La morale artificielle des stoïciens devait rester le plus souvent stérile, parce qu'elle mutilait la nature humaine et méconnaissait les plus légitimes besoins de l'âme. Sénèque ne craignait pas d'écrire : « Ces grands hommes enseignaient comment il faudrait vivre, et non comme ils vivaient. » Plusieurs des principaux docteurs stoïciens sont morts sans dignité. Ceux dont la mort a mérité quelque approbation étaient des hommes politiques exaltés par l'idée de la gloire, « toujours », pour parler comme Montaigne, « sur leurs grands chevaux », des vaincus comme Caton. Sénèque quitta la vie avec courage, mais il était condamné à mort et préférait exécuter lui-même la sentence. La mort des stoïciens avait presque toujours quelque chose de théâtral. Ils prenaient devant la douleur une attitude de parade, que nous verrons l'auteur des *Essais* traiter de comédie.

Chez l'épicurien, la sérénité n'est pas une vaine parole. La mort d'Epicure a été admirée par toute l'antiquité, et en particulier par Sénèque. Marc-Aurèle se la propose comme modèle. Nombre de disciples, en Grèce, à Rome, ont suivi l'exemple du maître ; ils sont morts sans ostentation. Pour échapper à la tyrannie, le stoïcien Caton se tue à Thapsus, et l'épicurien Cassius à Philippe : ils avaient sans doute la même fierté, le même amour de la liberté ; laquelle des deux morts fut la plus belle ? Celle de Cassius fut plus simple (1).

La notion du devoir, il est vrai, n'est pas nettement dégagée dans la morale épicurienne. Aussi, dans les *Essais* de l'épicurien Montaigne, c'est à peine si j'ai rencontré deux ou trois fois le mot

(1) J'oserai dire que ce n'est pas le stoïcisme qui a grandi le caractère romain; c'est plutôt la grandeur romaine qui a grandi le stoïcisme. Et je ne dirais pas comme l'ont fait M. Constant Martha et bien d'autres, que les grands romains des anciens jours, les Mucius Scœvola, le Régulus, les Fabricius furent les héros d'un stoïcisme spontané antérieur à la doctrine; je dirais plutôt que le stoïcisme a bénéficié rétrospectivement de leurs vertus.

« devoir » ; encore s'agit-il à peu près exclusivement des devoirs de l'homme envers lui-même, et non des devoirs envers autrui. Cette lacune est moins sensible dans le stoïcisme. Mais à quoi sert-il de formuler des préceptes si rigoureux, qu'on ne peut les suivre? Aussi l'art des accommodements et des compromis est-il essentiellement stoïcien. Ce sont les stoïciens qui ont, sinon inventé, du moins grandement perfectionné la casuistique ; et la leur, loin d'être toujours ce qu'elle aurait dû être, un effort sérieux pour rendre la morale praticable, fut trop souvent l'art d'éluder l'application des principes par la restriction mentale, la direction d'intention et le probabilisme, préparant ainsi les voies aux casuistes flétris par Pascal. (1)

Tout cela, M. Strowski semble l'ignorer profondément. S'il en eût eu la moindre notion, il eût, en appréciant la philosophie de Montaigne, évité les erreurs où il bute à chaque pas. Il me demande dans quelle bibliothèque Montaigne a pu se renseigner sur la force de résistance des épicuriens contre la douleur et les coups de la fortune. Je lui demanderai qu'elle est la sienne. On y trouverait sans doute Diogène Laërce et Sénèque ; ce sont les seuls maîtres en épicurisme qu'il reconnaisse à l'auteur des *Essais*. C'est pousser loin... l'inscience. M. Strowski n'a-t-il jamais entendu parler de Lucrèce, ni de Cicéron? Deux bons instructeurs en pareille matière, l'un et l'autre. Un homme aussi avisé que notre Montaigne les connaissait à merveille et les cite à chaque page. Le poème de l'un est la doctrine même d'Epicure ; l'autre a donné l'exposé le plus complet et le plus méthodique de la morale épicurienne. Dans les *Tusculanes*, il lui consacre de nombreuses pages. Dans son *Traité des biens et des maux*, Torquatus fait un discours dont je recommande la lecture à M. Strowski. Il connaîtra la source où Montaigne a puisé tout ce qu'il n'a pris ni à Sénèque ni à Diogène Laërce. Il connaîtra, en même temps, à quel point Montaigne est opposé à la dureté de l'enseignement stoïcien. Deux fois seulement, dans les *Essais*, il fait des réserves sur la morale d'Epicure, et c'est pour la blâmer de se rapprocher trop, quelquefois, de la morale stoïcienne par l'austérité de ses préceptes.

(1) Les œuvres d'Epicure sont perdues, à l'exception de ses traités de la Nature et des Images, trouvés dans les fouilles d'Herculanum et publiés en 1809, à Naples. Nous n'avons donc que des résumés de ses doctrines par les auteurs anciens qui, eux, en possédaient le texte complet. En revanche, nous connaissons beaucoup de choses sur la secte épicurienne si nombreuse et si vivante pendant sept siècles (du IIIe siècle av. J.-Ch. au IVe siècle de notre ère). Gomperz, professeur à l'Université de Vienne, a découvert, il y a une trentaine d'années, un court fragment inédit du περι φυσεως d'Epicure, qui traite de la théorie de la volonté.

III

J'en viens à la discussion des textes, et je rappelle que M. Strowski a fondé son prétendu stoïcisme de Montaigne sur des chapitres que j'examinerai tour à tour (1).

Le premier est le chapitre XIX du livre Ier : *Qu'il ne faut juger de notre heur qu'après la mort.* Dans son livre (p. 98), M. Strowski avait présenté ce chapitre comme faisant partie de ceux qui sont « tout remplis de l'esprit stoïcien ». J'avais répondu que ce chapitre était au contraire tout rempli de l'esprit épicurien, et que les morceaux cités n'avaient pu être détournés de leur vrai sens que par la suppression, l'*avulsion*, de deux passages que j'avais cités. Il semble que M. Strowski n'avait qu'une chose à faire : démontrer que « le sens épicurien de tout le morceau et son intention antistoïcienne » ne sont pas « évidents », comme je l'avais prétendu. Il s'en garde ; aussi bien la tâche était-elle malaisée. Il ne souffle donc mot de l'objet même du débat. « Je voulais, écrit-il, indiquer... » Quoi ? Que Montaigne, dans le chapitre XIX, est stoïcien? Ce n'est pas ce qu'il dit. « Je voulais indiquer que Montaigne donnait une extrême importance au jour de la mort » (préoccupation qui est commune aux deux écoles). La question ainsi posée, il reproduit les passages que je lui reproche d'avoir supprimés, et demande : « Trouvez-vous l'*avulsion* grave? M. Armaingaud la trouve criminelle, parce que cette phrase et cette citation sont antistoïciennes ! » Le lecteur, dont l'attention a été portée sur un terrain autre que celui de notre controverse, qui ne sait pas que c'est justement le caractère antistoïcien de ces phrases, ainsi reconnu (après coup) par M. Strowski, qui me donne raison contre lui, est disposé à n'attacher aucune importance à leur suppression et a le droit d'être surpris de mon reproche. Eh bien ! cela est une simple pirouette.

Je ne puis m'empêcher, sous peine d'être taxé d'impassibilité stoïque, de protester contre le procédé que M. Strowski a employé dans son livre, aussi bien que contre celui auquel il a eu recours dans son article. Je suis fort empêché de trouver, pour les qualifier, des termes parlementaires. Pour user de tels moyens, pour les avouer sans confusion ni repentir, pour, les avouant, oser, sans l'ombre d'un prétexte, accuser son contradicteur de « faire marcher les ciseaux intelligents », il faut avoir une mentalité spéciale ; il

(1) J'ai dû nécessairement, à côté des arguments nouveaux, reprendre ici plusieurs passages de mon article de la *Revue politique et parlementaire*, puisqu'il a fallu les défendre contre les objections de M. Strowski.

faut ignorer que le premier devoir d'un écrivain et d'un polémiste est de respecter son lecteur.

Précisons sur ce chapitre XIX, car le point est d'importance, et les lecteurs du *Censeur* risqueraient de ne rien comprendre à la discussion s'ils s'en tenaient à ce que M. Strowski leur en a dit.

« Il ne faut juger de notre heur qu'après la mort ». Cette sentence de Solon a été reprise par Ovide, que cite Montaigne dès l'entrée, comme il citera Lucrèce vers la fin, encadrant ainsi son chapitre entre les citations de deux épicuriens notoires. L'objet du chapitre XIX est d'expliquer cette sentence. Montaigne en propose deux explications : la première, inspirée par une pensée épicurienne développée par Lucrèce, est celle-ci : « Car il me semble que, comme les orages et les tempêtes se piquent contre l'orgueil et la hautaineté de nos bâtiments, il y ait aussi là-haut des esprits envieux des grandeurs de ça-bas. » Ceci n'est que la paraphrase des vers 1225-1234 du *de Naturâ rerum,* chapitre V, dont Montaigne cite ici les deux derniers : « *Tant il est vrai qu'une force secrète se joue des choses humaines, se plaît à briser les haches consulaires, et foule aux pieds l'orgueil des faisceaux.* » Montaigne trouve cette explication acceptable ; mais il penche vers une autre interprétation, et cette interprétation est stoïcienne pour M. Strowski ; en réalité elle est au contraire anti-stoïcienne et, de plus, épicurienne, plus nettement épicurienne encore que la précédente. « Ainsi, dit-il, parlant de l'interprétation première, ainsi se peut prendre ce bon avis de Solon; mais d'autant que c'est un philosophe à l'endroit desquels la faveur et les disgrâces de la fortune ne tiennent rang ni d'heur ni de malheur, et sont les grandeurs et puissances accidents de qualités à peu près indifférentes (1), je trouve vraisemblable qu'il (Solon) ait regardé plus avant et voulu dire que ce même bonheur de notre vie qui dépend de la tranquillité et contentement d'un esprit

(1) M. Strowski me reproche d'avoir « supprimé » les premières lignes de la citation : « Mais d'autant... » jusqu'à « qualités à peu près indifférentes ». Je n'ai, en effet, repris la citation qu'aux mots : « Je trouve vraisemblable... » parce que les quatre lignes précédentes étaient inutiles à ma discussion ; parce que Solon, qui mourut trois cents ans avant la naissance de Zénon, n'a pu être un disciple du stoïcisme ni de l'épicurisme ; parce que, enfin, « ces philosophes, à l'endroit desquels la faveur et disgrâce de la fortune sont des accidents de qualités indifférentes », appliquent des principes qui ne sont pas moins épicuriens que stoïciens. Que le lecteur veuille bien lire le morceau en supprimant et en restituant alternativement les lignes que je n'ai pas jugé à propos de citer, et il se rendra facilement compte que le sens de morceau n'est en rien modifié. J'ai donc commencé la citation là où elle devait être commencée, et je l'ai finie là où elle devait être finie. De plus, j'ai reproduit totalement et sans en retrancher un seul mot, le texte cité, contrairement à M. Strowski, lequel, comme on va le voir, a retranché du corps même des passages qu'il a cités — et sans en avertir le lecteur — des phrases entières, et précisément celles qui avaient le plus d'intérêt, mais contrariaient sa thèse.

bien né et de la résolution et assurance d'une âme bien réglée et bien assénée, ne se doive jamais attribuer à l'homme, qu'on ne l'ait vu jouer le dernier acte de sa comédie, et, sans doute, le plus difficile. *En tout le reste, il peut y avoir du masque. Ou ces beaux discours de la philosophie ne sont en nous que par contenance, ou les accidents, ne nous en essayant pas jusqu'au vif, nous donnent loisir de maintenir toujours notre visage rassis.* Mais à ce dernier rôle de la mort et de nous, il n'y a plus que feindre, il faut parler français, il faut montrer ce qu'il y a de bon et de net dans le fond du pot.

Nam veræ voces tum demun pectore ab imo
Ejiciuntur, et eripitur persona, manet res. (1)

« Voilà pourquoi se doivent, à ce dernier trait, toucher et éprouver toutes les actions de notre vie. C'est le maître jour, c'est le jour de tous les autres : c'est le jour, dit un ancien, qui doit juger toutes nos années passées. Je remets à la mort l'essai du fruit de mes études. Nous verrons là si mes discours me viennent de la bouche ou du cœur. »

Quels sont ceux qui ne « maintiennent toujours leur visage rassis » que parce qu'ils n'ont pas été « essayés jusqu'au vif », dans la bouche desquels les beaux discours de la philosophie ne sont que par contenance, chez lesquels il y a « du masque » ? Le doute est impossible : ce sont les stoïciens. En maint autre endroit des *Essais*, Montaigne a signalé leur impassibilité de parade. M. Strowski reconnaît d'ailleurs maintenant, que la phrase soulignée par moi est « anti-stoïcienne ». Or, c'est cette phrase qui donne son sens à tout le morceau, et c'est cette phrase que M. Strowski a retranchée, ainsi que la citation de Lucrèce, également soulignée par moi. Il serait déjà plus que téméraire de soutenir que, *sans* cette phrase, le morceau serait stoïcien, les réflexions sur la mort qu'il exprime, étant communes aux deux doctrnes. *Avec* la phrase, il est nettement épicurien. Mais comme il importe à la thèse de M. Strowski qu'il soit stoïcien, il supprime la phrase. Le lecteur peut juger maintenant si cette suppression était indifférente, si j'avais eu tort de la dénoncer, et si la réponse de M. Strowski à ce reproche ne mérite pas d'être qualifiée de pirouette. En tout cas, l'on sera, j'espère, convaincu qu'il ne faut pas chercher dans le chapitre XIX des *Essais* la preuve du stoïcisme de Montaigne.

Bien que M. Strowski dise que j'ai « le génie de l'inexactitude », l'on voudra bien reconnaître que je précise un peu mieux que lui les

(1) Alors les paroles sincères s'échappent du fond du cœur; alors, le masque tombe et l'homme reste. » (Se montre tel qu'il est véritablement). (Lucrèce. *De natura rerum*, livre III, vers 57.)

questions. Je ne me permets pas ces formules générales aussi faciles à produire que difficiles à justifier. Si, au lieu de dire en termes vagues : « Pour M. Armaingaud, tout ce qui est spirituel et humain est épicurien », M. Strowski citait le texte que j'ai à tort donné pour épicurien, je crois pouvoir affirmer d'avance que je me justifierais sans peine, car je parle ici de matières que j'ai longuement et profondément méditées. Il plaît à M. Strowski de me qualifier *d'inattentif* et *d'inexpérimenté*, mais l'on n'est pas nécessairement ignorant parce que l'on n'est pas pédagogue, non plus qu'il ne suffit d'être pédagogue pour savoir les choses dont on écrit.

IV

— Venons au *chapitre XIV* (de l'édition de 1580, XL des éditions courantes) : « *Que le goût des biens et des maux dépend, en bonne partie, de l'opinion que nous en avons.* M. Strowski, dans son livre, avait présenté ce chapitre comme d'inspiration stoïcienne; dans ma critique, je crois avoir montré qu'il est d'inspiration épicurienne. Voyons si M. Strowski a réussi à renverser mon argumentation.

Rappelant cette sentence grecque que « les hommes sont tourmentés par les opinions qu'ils ont des choses, non par les choses elles-mêmes », Montaigne dit qu'il y aurait « un grand point de gagné pour le soulagement de notre misérable condition humaine », si l'on pouvait justifier cette proposition, si l'on pouvait surtout l'appliquer à la mort et à la douleur. Il répond qu'en effet elle peut s'appliquer à la mort ; que celle-ci n'est pas un mal de soi, qu'elle l'est seulement pour celui qui ne sait pas lui donner son vrai visage. Dans toute cette partie, aucune opinion qui soit plutôt stoïcienne qu'épicurienne.

De la mort, il passe à la douleur. L'envisage-t-il en stoïcien ou en épicurien ? Tel est le débat entre M. Strowski et moi. Dans sa réplique il maintient plus que jamais son opinion et il complique et aggrave singulièrement son erreur. Je reproduis donc le texte entier du morceau cité par mon contradicteur, et comme lui je le coupe par des commentaires explicatifs, pour les besoins de la discussion, mais sans en interrompre la suite, sans aucune inversion.

Montaigne se demande si ce qu'il vient de dire de la mort est applicable à la douleur.

« Bien, me dira-t-on, votre règle serve à la mort; mais que direz-vous de l'indigence? Que direz-vous encore de la douleur, que la plupart des sages ont estimée le souverain mal, et ceux qui la niaient de parole, la confessaient par l'effet. Possidonius extrême-

ment tourmenté par la douleur d'une maladie aiguë et recevant la visite de Pompée qui s'excusa d'avoir pris une heure si importune pour l'ouïr deviser de philosophie : « A Dieu ne plaise, lui dit le philosophe, « que la douleur gagne tant sur moi qu'elle « m'empêche d'en discourir et d'en parler, » et il se jette, ajoute Montaigne, « sur ce même propos du mépris de la douleur. » Cependant elle jouait son rôle et le pressait incessamment. A quoi il s'écriait : « Tu as beau faire, douleur, si ne dirai-je pas que tu « es un mal. » Ce conte qu'ils font tant valoir, que porte-t-il pour le mépris de la douleur ? Il ne débat que du mot ; et cependant si ses pointures ne l'émeuvent, pourquoi en rompt-il son propos ? Pourquoi pense-t-il faire beaucoup de ne l'appeler pas mal ? Ici tout ne consiste pas en l'imagination : nous opinons du reste, c'est ici la certaine science qui joue son rôle. Nos sens mêmes en sont juges. *Qui nisi sunt veri, ratio quoque falsa fit omnis.* Ferons-nous croire à notre peau que les coups d'étrivière la chatouillent, et à notre goût que l'aloès soit du vin de Graves ? Le pourceau de Pyrrho est ici de notre écot ; il est bien sans effroi de la mort, mais si on le bat, il crie et se tourmente. Forcerons-nous la générale habitude de nature, qui se voit en tout ce qui est vivant sous le ciel, de trembler sous la douleur ? Les arbres mêmes semblent gémir aux offenses qu'on leur fait. La mort ne se sent que par le discours, d'autant que c'est le mouvement d'un instant. *Aut fuit, aut veniet, nihil est proesentis in illa morsque minus pœnæ quam mora mortis habet.* Mille bêtes, mille hommes sont plutôt morts que menacés. Et à la vérité, ce que les sages craignent principalement en la mort, c'est la douleur, son avant-coureuse coutumière. Comme aussi la pauvreté n'a rien à craindre que cela qu'elle nous jette entre les bras de la douleur par la soif, la faim, le froid, le chaud, les veilles qu'elle nous fait souffrir. Ainsi n'ayons à faire qu'à la douleur. Je leur donne que ce soit le pire accident de notre être, et volontiers, car je suis l'homme du monde qui lui veut autant de mal et qui la craint autant pour jusque à présent n'avoir eu, Dieu merci, de grand commerce avec elle. Mais... »

Montaigne, on le voit, répond nettement : non, on ne peut prétendre que la douleur ne soit pas un mal ; « les sages, les épicuriens, (1) estiment qu'elle est le dernier des maux », et les stoïciens qui soutiennent le contraire veulent nous en faire accroire. Dans un autre chapitre, il revient sur l'anecdote du stoïcien, mais avec plus d'ironie encore : « tu as beau faire, douleur, dit Possidonnius, si ne dirai-je pas que tu sois un mal... » Il sent les mêmes passions que

(1) Dans l'édition suivante, Montaigne, pour préciser davantage, dit : « Aristippe, Hyéronime, et la plus part des sages ».

mon laquais mais il se gendarme, (il fait le brave) à ce qu'il contient du moins sa langue sous les lois de sa secte. Ce n'est que vent et parole » (1).

Donc, Montaigne accorde aux épicuriens que la douleur est le pire accident de notre nature, et il se pose cette question : cette douleur que nous ne pouvons anéantir, pouvons-nous du moins l'amoindrir ? Il répond par l'affirmative :

« Mais qu'il ne soit pourtant en nous, sinon de l'anéantir, du moins de l'amoindrir par la patience, qu'il ne soit en nous, quand bien le corps s'en émouvrait, de maintenir ce néanmoins l'âme et la raison en bonne trempe, je ne le crois pas. »

Or, répondre affirmativement à une pareille question, c'est de l'épicurisme, puisque la prétention du stoïcien est non d'amoindrir, mais d'anéantir la douleur. Comment M. Strowski peut-il trouver dans ce passage, comparé à celui qui lui fait suite, qui termine sa citation et que je vais reproduire, une thèse que Montaigne « expose pour la réfuter », et dans laquelle j'aurais pris « l'objection pour la résolution », donnant ainsi pour l'opinion de Montaigne l'opinion que Montaigne va combattre ? Cette opposition n'existe que dans l'imagination de M. Strowski (c'est bien de l'autosuggestion). On cherche en vain la thèse que Montaigne expose pour la combattre. M. Strowski ne peut, en effet, ici, faire allusion qu'à la phrase que je viens de citer : « Mais qu'il ne soit pourtant en nous... je ne le crois pas. » Ce n'est pas ici une thèse à combattre ; c'est bien l'opinion de Montaigne très nettement exprimée ; et dans le paragraphe final qui suit immédiatement, et que voici, il est impossible de voir une objection aux propositions précédentes, car il s'agit surtout de montrer par quels moyens on peut affaiblir la douleur.

« S'il ne l'était (s'il n'était en nous d'amoindrir la douleur), qui aurait mis en crédit parmi nous la vaillance, la force, la magnanimité, et la résolution ? Où joueraient-elles leur rôle s'il n'y a plus de douleur à défier ? *Avida est periculi virtus.* S'il ne faut coucher sur la dure, soutenir armé de toutes pièces la chaleur du midi, se paître d'un cheval ou d'un âne, se voir détaillé en pièces et arraché une balle d'entre les os, se souffrir recoudre, cautériser et sonder, par où s'acquerra l'avantage que nous voulons avoir sur le vulgaire ? C'est bien de fuir le mal et la douleur, ce que disent les sages, que des actions également bonnes, celle-là est plus souhaitable à faire où il y a plus de peine. Et à cette cause, il a été impossible de persuader à nos pères que les conquêtes faites par vive force et au hasard de la guerre, ne fussent plus avantageuses que celles confiées en toute sûreté par pratiques et menées. *Lætius est, quotius*

(2) Ch. XII du livre II.

magne sibi constat honestum. Davantage cela doit nous consoler que naturellement si la douleur est violente elle est courte, si elle est longue elle est légère. Tu ne la sentiras guère longtemps, si tu la sens trop ; elle mettra fin à soi ou à toi ; l'un et l'autre revient à un. Ce qui nous fait souffrir avec tant d'impatience la douleur, c'est de n'être pas accoutumés de prendre notre contentement en l'âme, c'est d'avoir eu trop de commerce avec le corps. Tout ainsi que l'ennemi se rend plus âpre à notre fuite, ainsi s'enorgueillit la douleur à nous voir trembler sous elle. Elle se rendra de bien meilleure composition à qui lui tiendra tête ; il se faut opposer et se bander contre. »

Il s'agit donc, pour amoindrir la douleur et maintenir néanmoins la raison en bonne trempe..., de prendre notre contentement en l'âme, de nous opposer et bander contre la souffrance et de faire jouer leur rôle à la vaillance, à la magnanimité, à la force et à la résolution. Ces exhortations sont-elles stoïciennes ou épicuriennes? Elles sont évidemment épicuriennes. Dans l'une et l'autre doctrine, le sage prend son contentement en lui-même. Mais la force d'âme qui prétend à *anéantir* la douleur est la force d'âme du stoïcien, et la force d'âme qui ne prétend qu'à l'*atténuer* est la force épicurienne ; nous sommes obligé de le répéter. M. Strowski méconnaissant le caractère réel de la doctrine épicurienne, et n'ayant lu ni Lucrèce, ni Cicéron sur Epicure, n'est pas de cet avis. Mais ce n'est pas l'opinion de M. Strowski, c'est celle de Montaigne qui importe ici, puisqu'il s'agit de savoir dans quel sens l'auteur des *Essais* a voulu entendre les exhortations au courage contre la douleur. Or, Montaigne, en maints endroits des *Essais*, met de niveau pour la rigueur et la fermeté, pour la vertu et la force morale, les deux doctrines. C'est ainsi qu'après avoir dit au chapitre 20 du livre I que « toutes les sectes de la philosophie se rencontrent et conviennent à cet article de nous instruire à mépriser la douleur, la pauvreté et les autres accidents à quoi la vie est subjecte (1) », il déclare très explicitement, au chapitre 11 du livre II, que les épicuriens, autant que les stoïciens, « maintiennent leur âme en bonne assiette, bien réglée et bien disposée à la vertu. » Il ajoute un peu plus loin que les premiers comme les seconds ont « leurs résolutions au-dessus des efforts de la fortune », et il ne fait de réserves sur la morale des épicuriens que lorsque, par dérogation aux préceptes de leur doctrine, ils vont jusqu'à « quester de la douleur, de la pauvreté et du mépris pour les combattre et tenir leur âme en haleine. » (2) Il n'y

(1) Mépriser est pris, ici, non dans le sens intégral, mais dans le sens relatif de *ne pas être dominé par.*

(2) Voici le texte complet de la page du chapitre 11 du livre II des *Essais* de 1580 (édition Dezeimeris et Barckhausen, tome II, page 2), où Montaigne compare

a donc dans cette page de Montaigne ni objection ni réponse à une objection, et l'on voit que je n'ai pu prendre, comme m'en accuse M. Strowski, l'objection pour la résolution. C'est lui qui n'a rien compris à ce qu'a voulu dire Montaigne. En résumé, cette pensée « que le goust des biens et des maux dépend en bonne partie de l'opinion que nous en avons » est une pensée épicurienne aussi bien que stoïcienne, et c'est une grosse erreur d'y voir comme le fait M. Strowski une maxime exclusivement stoïcienne. La sagesse épicurienne, comme celle du Portique, est dominée par cette maxime dont elle est l'application constante. S'agit-il de l'appliquer à la mort, au « goust de la mort » ? les deux doctrines s'accordent à lui trouver un tout autre visage que celui que lui trouve le vulgaire. Le vulgaire pense qu'elle est un mal ; le sage, qu'il soit stoïcien ou épicurien, trouve qu'elle n'est pas un mal, et ici Montaigne tend à adopter la doctrine des deux sages. Mais, s'agit-il d'appliquer cette maxime à la douleur, les deux écoles bifurquent. Pour le stoïcien, l'opinion que nous devons avoir de la douleur, c'est qu'elle n'est pas un mal ; il l'anéantit, n'en tient aucun compte ; elle n'a aucun « goust » mauvais pour lui. Pour le sage épicurien, au contraire, elle est un mal, un très grand mal ; il lui trouve un très mauvais « goust », il s'efforce de l'atténuer et croit y parvenir. Montaigne trouve à la douleur le même goût que l'épicurien ; comme lui, il croit qu'on peut l'amoindrir, et par les mêmes moyens.

Enfin la maxime : « davantage cela doit nous consoler que... » par laquelle Montaigne termine ce morceau, et que M. Strowski reproduit comme moi, est une maxime d'Epicure, et n'a rien à voir avec le stoïcisme, ce qui accentue encore l'adhésion aux arguments épicuriens (1).

les deux doctrines : « A la vérité, en fermeté et rigueur d'opinions et de préceptes, la secte épicurienne ne cède aucunement à la stoïque, et un stoïcien, reconnaissant meilleure foi que ces disputateurs qui, pour combattre Epicurus et se donner beau jeu, luy font dire ce à quoy il ne pensa jamais, contournant ses parolles à gauche, argumentans par la loy grammairienne autre sens de sa façon de parler, et autre créance que celle qu'ils sçavent qu'il avait en l'âme, dit qu'il a laissé d'être Epicurien pour cette considération, entr'autres, qu'il trouve leur route trop hautaine et inaccessible. Or, des philosophes Stoïciens et Epicuriens, dis-je, il y en a plusieurs qui ont jugé que ce n'était pas assés d'avoir l'âme en bonne assiète, bien réglée et bien disposée à la vertu; ce n'estait pas assez d'avoir nos résolutions et nos discours au-dessus de tous les efforts de la fortune, mais qu'il fallait encore rechercher les occasions d'en venir à la preuve : ils veulent quester la douleur, de la nécessité et du mépris, pour les combattre et pour tenir leur âme en haleine. »

(1) Voici le texte d'Epicure : « Si la douleur est violente, elle cessera bientôt. Si au contraire elle est languissante par le fait de sa durée, on s'en fait une habitude qui la rend supportable. » (Epitre à Ménécée). « Les maladies qui sont longues ont des intervalles qui nous flattent plus que le mal que nous endurons ne nous inquiète ». (Maximes).

Il en est de même du dernier mot du chapitre, qui fournit au jeune stagiaire du Montaignisme bordelais l'occasion d'une nouvelle méprise. Montaigne, dit-il en terminant les pages qu'il consacre au prétendu stoïcisme des *Essais*, est à ce point stoïcien qu'il ose aller jusqu'au degré extrême où le conduit la doctrine : jusqu'à accepter la légitimité morale du suicide. « Montaigne n'en écarte en effet ni la pensée ni le conseil, bien au contraire, du moins à ce moment de sa vie », et il conclut ainsi, ajoute notre auteur, le chapitre XIV du livre I : « *s'il est mauvais de vivre en nécessité, de vivre en nécessité il n'est aucune nécessité.* » Or, cette maxime prétendue stoïcienne n'est pas plus stoïcienne que le reste du chapitre 14. Elle est d'Epicure. M. Strowski a, ici encore, été victime d'une lecture trop précipitée du texte de Sénèque, qui, à la fin de la lettre XIII cite cette maxime. En la lisant en pareil lieu, M. Strowski, oubliant que Sénèque termine une grande partie de ses lettres à Lucilius par une maxime d'Epicure, a cru que celle-ci était d'origine stoïcienne et n'a pas vu que, quelques lignes plus loin, il en cite l'auteur. Après l'avoir reproduite, le philosophe ajoute en effet : « Encore de l'Epicure, ce qui est vrai m'appartient. »

V

J'ai dit aussi que M. Strowski, voulant montrer que Montaigne, en présence de la douleur, met en pratique le « sustine » des stoïciens, cite des passages du chapitre 37 du Livre II. Voici ces passages : « Je suis aux prises, écrit Montaigne, à quarante-six ans, avec la plus soudaine de toutes les maladies, la plus douloureuse, la plus mortelle, la plus irrémédiable (1) »... « Les accès me reprennent si souvent que je ne sens quasi plus d'entière santé et pure de douleur ! Je maintiens toutefois jusqu'à cette heure mon esprit en telle assiette que, pourvu que j'y puisse apporter de la constance, je me trouve en assez meilleure condition de vie que mille autres qui n'ont ni fièvre ni mal que celui qu'ils se donnent eux-mêmes par leurs discours » (2). M. Strowski admire ce contentement de l'âme, cette maîtrise de soi qui permettent à l'âme de Montaigne, malgré de si vives douleurs, de « se reconnaître, de suivre son train accoutumé, combattant la douleur et la soutenant », et il ajoute : « C'est ainsi que Montaigne met en pratique le premier précepte de la morale stoïcienne : Ἀπέχου (sustine). »

Ici encore, mon contradicteur oublie que la fermeté devant la douleur est aussi conforme au précepte épicurien qu'au précepte

(1) II, 37, édition de 1580, Dez. et B..., tome II, p. 328.
(2) *Ibidem*, page 332.

stoïcien, et qu'en exemple et en pratique elle a été au moins aussi épicurienne que stoïcienne ; il oublie aussi la mort d'Epicure et de ses disciples. Bien plus, s'il avait lu plus attentivement les lignes qui accompagnent ce passage du chapitre 37, il n'aurait pu conserver le moindre doute : c'est bien le *sustine* des épicuriens que Montaigne met en pratique. Il le déclare formellement dans le morceau qui suit celui que nous venons de citer — et où M. Faguet a vu comme moi « la profession de foi la plus antistoïcienne du monde ». Faisant allusion aux fanfaronnades des stoïciens contre la douleur, Montaigne dit : « Au demeurant, j'ai toujours trouvé ce précepte cérémonieux et inepte, qui ordonne si rigoureusement et si exactement de tenir bonne contenance et maintien dédaigneux et posé à la souffrance des maux. Pourquoi la philosophie, qui ne regarde que le vif des effets, se va-t-elle amusant à ces apparences externes ? Comme si elle dressait les hommes à un acte d'une comédie, ou comme s'il était en sa juridiction d'empêcher les mouvements et altérations que nous sommes obligés de recevoir. Qu'elle empêche donc Socrate de rougir d'affection et de honte, de cligner les yeux à la menace d'un coup, de trembler et de suer aux secousses de la fièvre ?... Elle devrait laisser cette charge à ceux qui font profession de régler notre maintien et nos mines... Qu'elle s'arrête à gouverner notre entendement qu'elle a appris à maîtriser ; quant au corps, s'il se soulage en se plaignant, qu'il le fasse ; si l'agitation lui plaît, qu'il se trémousse et tracasse à sa fantaisie, et s'il pense que cela amuse son tourment, qu'il crie tout à fait. » (1). Et c'est dans ce morceau où Montaigne accable les stoïciens de son ironie et les traite de comédiens, que M. Strowski croit voir qu'il s'inspire de leur doctrine !

*
* *

Le chapitre XX : «Que philosopher c'est apprendre à mourir », que M. Strowski classe encore parmi les *Essais* stoïciens, est aussi épicurien que les précédents. Il commence par une déclaration nettement épicurienne, et M. Strowski reconnaît, page 267 du *Censeur*, que les exhortations et les arguments de Montaigne se peuvent trouver aussi bien dans la bouche d'un disciple d'Epicure que dans celle d'un stoïcien, ce qui, déjà, fait tomber tout ce qu'il a dit du caractère stoïcien de ce chapitre XX. Mais il cherche à dissimuler sa retraite en ajoutant que c'est à Sénèque plus qu'à Lucrèce que Montaigne prend ses arguments communs aux deux doctrines. Fussent-ils pris dans Sénèque, ces arguments étant communs aux

(1) *Ibidem.*

deux écoles ne peuvent pas donner au chapitre le caractère stoïcien. Mais M. Strowski est dans l'erreur : C'est dans Lucrèce et dans les écrits des autres épicuriens qu'il les a pris, et c'est dans le sens exclusivement épicurien que Montaigne a entendu ses exhortations et ses arguments.

Sur dix-huit citations d'auteurs latins, et l'on sait que les citations dans les *Essais* (c'est particulièrement le cas dans ce chapitre) font corps avec le texte, et ne peuvent en être détachées sans une sorte de déchirure et sans altérer le sens — sur dix-huit (1) citations, *cinq* sont d'Horace, *cinq* de Lucrèce, une d'Ovide, deux de Manilius, une de Properce, une de Virgile, une de Catulle, deux seulement de Sénèque, lesquelles citations de Sénèque n'ont ici aucun caractère stoïcien.

Enfin, il y a dans cet esssai quelque chose de plus que dans les précédents, et qui achève de donner son sens épicurien à tout ce qui, dans le reste du chapitre, est commun aux deux doctrines : Il doit son caractère dominant et son plus grand intérêt à l'admirable prosopopée qui le termine : le discours de la Nature. C'est un des morceaux les plus éloquents et le plus souvent cités des *Essais*. La Nature, s'adressant à l'homme, lui ordonne de « sortir de ce monde comme il y est entré », le réprimande de ses exigences, et s'efforce de le convaincre qu'il est insensé s'il craint la mort et s'il résiste ; qu'il n'a rien à réclamer ni à regretter. Tous les arguments de la Nature décrètent le courage avec une dureté méprisante. Or, le thème de ce discours est pris tout entier dans le *de Naturâ rerum* (2). Tous les arguments que donne Lucrèce en termes si éloquents sont ceux de son maître Epicure. Montaigne les prend à son compte. Il les commente, il s'en abreuve, dit avec raison M. Constant Martha (3), en épuise toute la fière amertume. Aucun chapitre des *Essais* n'est plus épicurien que celui-là.

VI

Nous venons de montrer l'épicurisme et l'antistoïcisme de Montaigne dans les chapitres XIV, XIX et XX des *Essais*. Les mordantes ironies contre les paradoxes stoïciens, contre leurs bravades vis-à-vis de la douleur, qu'il traite d'inepte comédie, contre leur vertu excessive et contre leurs beaux discours qui ne sont souvent que « pour la contenance » ; et inversement, la pleine approbation

(1) Dans mon article de la *Revue politique et parlementaire*, le chiffre de ces citations, par suite d'une faute d'impression, avait été donné inexatement. Je le rectifie ici.

(2) Lucrèce, *de Naturâ rerum*, livre III, vers 944-1107.

(3) Constant Martha, *Le Poème de Lucrèce*, p. 148 et suiv.

donnée à la doctrine épicurienne sur la douleur, sur l'impossibilité de l'anéantir, sur la possibilité de l'amoindrir, l'adhésion donnée aux maximes de Lucrèce dont il s'incorpore des pages entières, le soin qu'il prend de défendre les épicuriens contre les stoïciens qui calomnient leur doctrine, sont autant de négations formelles des préceptes essentiels et distinctifs du Portique; et Montaigne se montre plus épicurien qu'Epicure lui-même. Dans l'Essai intitulé : *De la Solitude* (ch. XXXIX), nous allons le retrouver encore anti-stoïcien et donnant sa pleine adhésion aux théories épicuriennes sur le plaisir qu'il faut rechercher avant tout. Mon contradicteur se garde bien de discuter les preuves que j'en ai données. Pour toute réponse, il se borne à affirmer que je n'ai pas lu l'Epître 9 de Sénèque qui est, dit-il, une des principales sources de l'Essai 39 ; ou, si je l'ai lue, il m'accuse de n'en avoir pas compris le sens très stoïcien adopté par Montaigne. C'est ce que j'examinerai. Tenons-nous-en pour l'instant au chap. 39.

Je n'avais cité qu'une partie du morceau que, dans la pensée de m'embarrasser, M. Strowski reproduit (non cependant sans l'avoir mutilé, comme nous le verrons). Cette reproduction, loin de m'être gênante, me fournit l'occasion de compléter et de fortifier ma démonstration. On trouve deux choses dans cette page des *Essais :*

1° Une approbation donnée par Montaigne à une parole de Stilpon qui, ayant perdu « femme, enfants, et chevance », reste impassible et donne les raisons de son impassibilité. (1)

(1) Je donne ici tout ce passage, en reproduisant exactement le texte de M. Strowski :

« Stilpon, étant échappé de l'embrasement de sa ville, où il avait perdu femme, enfants et chevance, Démétrius Poliorcètes, le voyant en une si grande ruine de sa patrie, le visage non effrayé, lui demanda s'il n'avait pas eu de dommage. Il répondit que non, et qu'il n'avait, Dieu merci, rien perdu du sien. Certes, l'homme d'entendement n'a rien perdu, s'il a soi-même. Quand la ville de Nole fut ruinée par les barbares, Paulinus, qui en était évêque, ayant tout perdu, et leur prisonnier, priait Dieu ainsi: « Seigneur, garde-moi de sentir cette perte, « car tu sais qu'ils n'ont encore rien touché de « ce qui est à moi. » Les richesses qui le faisaient riche, et les biens qui le faisaient bon, étaient encore dans leur entier. Voilà ce que c'est de bien choisir les trésors qui se puissent garantir de l'injure, et de les cacher en lieu où personne n'aille... Il faut avoir femme, enfants et biens, et surtout la santé, qui peut ; mais non pas s'y attacher en manière que notre heur en dépende. Il se faut réserver une arrière-boutique toute nôtre, toute franche, en laquelle nous établissons notre vraie liberté et principale retraite et solitude. En celle-ci faut-il prendre notre ordinaire entretien de nous à nous-mêmes, discourir et y rire comme sans femme, sans enfants, et sans biens, sans train et sans valet, afin que, quand l'occasion adviendra de leur perte, il ne nous soit pas nouveau de nous en passer. La plus grande chose du monde, c'est de savoir être à soi... D'anticiper ainsi les accidents de fortune, se priver des commodités qui nous sont en main, se servir soi-même, coucher sur la dure, se crever les yeux, jeter ses richesses emmi la rivière, rechercher la douleur, c'est l'action d'une vertu excessive... Il y a pour moi assez affaire, sans aller plus avant. Il me suffit, sous la faveur de la fortune, me préparer à sa défaveur, et me représenter,

Cette approbation *in globo* implique-t-elle que Montaigne n'est pas épicurien ? Nullement, puisque les épicuriens pensent et agissent en pareil cas absolument comme Stilpon. Montaigne, comme Stilpon (mais avec de notables atténuations), nous conseille de ne nous attacher étroitement à aucun des biens qui ne dépendent pas de nous, afin de ne pas trop souffrir quand ils nous quitteront. « Il faut avoir femme, et enfants, et biens, et surtout la santé, mais ne pas s'y attacher en manière que notre heur en dépende ». M. Strowski ignore-t-il qu'Epicure donne à son sage le même précepte : qu'il lui conseille le célibat qui lui assure mieux que le mariage une vie tranquille ; qu'il lui permet cependant d'avoir femme et enfants, la condition, comme pour toutes les autres possessions de la vie, de ne s'y attacher que juste assez pour en jouir, et pas assez pour avoir à souffrir de leur perte ; et que c'est la maxime fondamentale de la prudence d'Epicure, de repousser les plaisirs qui peuvent amener des regrets ou des douleurs ?

2° On trouve encore, dans ce morceau, une déclaration de Montaigne qui est antistoïcienne : « D'anticiper ainsi les accidents de la fortune, de se priver des commodités qui nous sont en main, (*comme ont fait plusieurs par dévotion, et quelques philosophes par discours*), se servir soi-même, coucher sur la dure, se crever les yeux, jeter ses richesses emmy la rivière, rechercher la douleur, (*ceux-là pour, par le tourment de cette vie, acquérir la béatitude d'une autre ; ceux-ci pour, s'étant logés en la plus basse marche, se mettre en sûreté de nouvelle chute*), c'est l'action d'une vertu excessive. »

M. Strowski a commis ici une récidive d'altération du texte. Il a supprimé, sans en avertir le lecteur, les mots que j'ai soulignés. Pourquoi ? A-t-il craint que la phrase sur les philosophes qui se privent des commodités de la vie « par discours » parût un trait contre les stoïciens ? Ou bien que la phrase ironique sur les dévots préparât mal les lecteurs au Montaigne chrétien que son grand objet est de leur montrer ? Je ne sais, mais cette nouvelle mutilation est tout à fait fâcheuse.

Il est évidemment impossible, avec ou sans les mots supprimés,

étant à mon aise, le mal advenir autant que l'imagination peut atteindre... Je vois à quelles limites va la nécessité naturelle, et, considérant le pauvre mendiant à ma porte, souvent plus enjoué et plus sain que moi, je me plante à sa place, j'essaye de chausser mon âme à son biais. Et, courant ainsi les autres exemples, quoique je pense la mort, la pauvreté, le mepris et la maladie à mes talons, je me résous aisément de n'entrer en effroi de ce qu'un moindre que moi prend avec telle patience... Et, connaissant combien ces commodités accessoires tiennent à peu, je ne laisse pas, en pleine jouissance, de supplier Dieu pour ma souveraine requête, qu'il me rende content de moi-même et des biens qui naissent de moi. »

de voir une adhésion au stoïcisme dans un morceau où Montaigne blâme la vertu excessive et la privation des commodités de la vie. Et surtout ce texte doit s'éclairer, ici, de son contexte, et un peu plus loin Montaigne va émettre des idées si incontestablement épicuriennes et antistoïciennes, que le passage que nous avons reproduit en est tout illuminé, en pleine couleur épicurienne. A moins de fermer obstinément les yeux, est-il possible de ne pas reconnaître le plus pur épicurisme dans les lignes que voici : « L'occupation qu'il faut choisir, à une telle vie, ce doit être une occupation non pénible ni ennuyeuse;... fuir les passions qui empêchent la tranquillité du corps et de l'âme, et choisir la route qui est la plus selon notre humeur. Au manège, à l'étude, à la chasse, et à tout autre exercice, *donner presque aux dernières limites du plaisir*, et garder de s'engager plus avant, où la peine commence à se mêler parmi... Moi qui ai l'âme commune, il faut que j'aide à me soutenir par la commodité corporelle. Et l'âge m'ayant tantôt dérobé celles qui étaient le plus à ma fantaisie, je tiens et aiguise mon appétit à celles qui restent plus sortables à cette autre saison. Il faut retenir à tout nos *dents et nos griffes l'usage des plaisirs de la vie que nos ans nous arrachent des mains les uns après les autres* (1) ».

C'est plus que de l'épicurisme cela, c'est presque du cyrénaïsme. Et c'est le chapitre où se trouvent ces paroles que l'on présente comme un chapitre stoïcien ! En vérité, si la doctrine stoïcienne est un défi à la douleur, l'argumentation de M. Strowski est un défi à la raison.

Cette affirmation épicurienne que le plaisir et « l'esjouissance » sont « des conditions de la vie heureuse à rechercher par le sage » se retrouve dans bien d'autres passages des *Essais* de 1580 ; j'en signale quelques-uns à M. Strowski : « De vrai, ou la raison se moque, ou elle *ne doit viser qu'à notre contentement, et tout son travail tendre en somme à nous faire bien vivre et à notre aise,* comme dit la Sainte Parole (2). Toutes les opinions en sont là, quoiqu'elles prennent divers moyens, autrement on les chasserait d'arrivée ; car qui écouterait celui qui, pour sa fin, établirait notre tourment ? Or, il est hors de moyen d'arriver à ce point de nous former un solide contentement, qui ne franchira point (si

(1) *Les Essais* : *De la Solitude.* Liv. Ier ch. XXXIX de l'édition de 1580; ch. XXXVIII des éditions courantes.

(2) Malicieusement, Montaigne se plaît souvent à appuyer ses idées épicuriennes, quelquefois les plus sensuelles, de textes sacrés, de même qu'il se plaît, quand il émet des réflexions qui peuvent évoquer des images licencieuses, à citer des textes de Saint Augustin ou de quelque autre Père de l'Eglise.

l'on ne franchit point) la crainte de la mort. » (Chapitre XX du livre I^er^.) (1)

Chapitre X du livre II : « Mon dessein est de passer doucement, non laborieusement, ce qui me reste de vie. Il n'est rien pourquoi je me veuille rompre la teste, non pas pour la science mesme, de quelque grand pris qu'elle soit. » (Page 341 de l'édition de 1580.)

*Chapitre IV du livre I^er^* : « Mais, à parler à bon escient, est-ce pas un misérable animal que l'homme ? A peine est-il en son pouvoir, par sa condition naturelle, de goûter un seul plaisir entier et pur, encore se met-il en peine de le retrancher par discours; il n'est pas assez chétif si par art et par estude, il n'augmente sa misère. » (*Ibidem*, page 165.)

*Ch. XXV du livre I^er^* (de l'Institution des enfants) : « On a grand tort de la peindre (la philosophie) inaccessible aux enfants, et d'un visage refrogné, sourcilleux et horrible. Qui me l'a masquée de ce faux visage, pasle et hideux? Il n'est rien plus gay, plus gaillard, plus enjoué, et à peu que je ne die follastre; elle ne prêche que feste et bon temps. » (*Ibidem*, page 114.)

*
* *

Je reviens au chapitre XXXIX. Montaigne y exhorte son sage à se représenter toujours en l'imagination trois grands hommes, à vivre en leur constante compagnie, à les établir les « contrerolleurs

(1) M. Strowski qui parle ironiquement de la compétence « avec laquelle M. Armaingaud distingue le sens stoïcien du sens épicurien », a vu dans ce passage une pensée stoïcienne. Voici en quels termes M. Emile Faguet lui montre son erreur : « Ce passage est, ce me semble, du plus pur épicurisme. Ce n'est pas autre chose que du Lucrèce, de quoi du reste tout cet *Essai* est comme saturé. Mais parce que ce passage précité est texte de 1580, *il faut* qu'il soit stoïcien. Et M. Strowski apostille sans sourciller : « Epictète n'aurait pas parlé autrement. » Mais quand il retrouve dans l'édition de 1588 le même texte avec deux variantes, il le trouve tout épicurien. A-t-il donc changé, ce texte ? Voici ce qu'il est devenu : « De vrai, ou la raison se moque ou elle ne doit viser qu'à notre contentement, et tout son travail tendre, en somme, à nous faire bien vivre et à notre aise, comme dit la Sainte Ecriture. Toutes les opinions du monde en sont là que le plaisir est notre but, quoiqu'elles en prennent divers moyens; autrement on les chasserait d'arrivée; car qui écouterait celui qui, pour sa fin, établirait notre peine et mésaise ? » Sur quoi M. Strowski s'écrie : « Cette fois, c'est Epicure qui parle. » Ainsi, parce que Montaigne, tout en maintenant son texte, qu'il semble bien qu'il eût du changer s'il eût passé d'une école à l'autre, *ajoute* (ce me semble pour la clarté du discours) « que le plaisir est notre but », déjà suffisamment dit dans la phrase précédente, laquelle est de 1580, Montaigne a passé du stoïcisme à l'épicurisme, et c'est Epicure qui parle et non plus Epictète ! — Et parce que, au lieu de « tourment » Montaigne a mis « peine et mésaise », Montaigne a abandonné le Portique et embrassé l'épicurisme ! Sentez-vous bien la différence énorme qu'il y a entre « contentement » et « plaisir », et l'abîme qui sépare « tourment » de « peine et mésaise » ? Non? C'est pourtant toute la distance qui sépare l'épicurisme du stoïcisme. »

de ses intentions », à affermir son âme par leurs exemples. Voilà bien une inspiration stoïcienne, avait dit M. Strowski. Je lui avais objecté : mais c'est une maxime d'Epicure lui-même ! Que me répond-il ? Que parmi les trois héros que Montaigne propose au sage d'associer à sa vie, Aristide, Phocion et Caton, ne se trouve pas un épicurien. Sont-ce donc trois stoïciens ? Il semble impossible que M. Strowski ignore qu'Aristide est mort 178 ans avant la naissance de Zénon, et que celui-ci est encore postérieur à Phocion de quarante ans. Qu'importe, d'ailleurs, ici, les noms des grands hommes, et que Montaigne ait choisi, non des penseurs, mais des hommes d'action, des citoyens ? S'il eût voulu faire œuvre doctrinale, il n'eût certainement pas plus omis Socrate qu'Epicure. (1), et il eut, de plus, défini tout autrement l'enseignement que le sage doit recueillir de la « révérence » de ses trois gardiens. Car l'enseignement qu'ils donnent est tout aussi conforme et même sensiblement plus conforme à l'épicurisme qu'au stoïcisme : « Ils vous contiendront, dit-il, dans cette voie de vous contenter de vous-même, de n'emprunter rien que de vous, d'arrêter et fermir votre âme en certaines limites et cogitations où elle se puisse plaire, et ayant entendu les vrais biens, desquels on jouit à mesure qu'on les entend, s'en contenter sans désir de prolongement de vie ou de nom. » Mais la question n'est pas là. La maxime est-elle, ou n'est-elle pas d'Epicure? Si elle est d'Epicure, comment peut-elle être offerte comme preuve du stoïcisme de Montaigne ? Or, elle est d'Epicure. C'est toujours la même légèreté de la part de M. Strowski. Rencontrant la maxime sous la plume de Sénèque, il dit : elle est stoïcienne, sans prendre garde à ce qui la suit : « Je terminerai ma lettre, mon cher Lucilius, par un précepte salutaire : Il faut choisir un homme de bien et ne le perdre jamais de vue, toujours agir comme sous ses yeux. *Ce précepte est d'Epicure* ; c'est lui qui nous donne un gardien, un surveillant, et il a grandement raison. » Si M. Strowski avait suivi ce précepte, et s'il eût pris pour gardien Mon-

(1) Montaigne place la vertu de Socrate au-dessus de celle de Caton ; il ne se lasse jamais de l'admirer, pour des qualités directement opposées à celles de Caton. Si Montaigne place ici Caton parmi ses héros, et non pas Socrate, c'est évidemment parce que, au moment où il écrit ce morceau, il a en vue le mérite des hommes d'action et non principalement celui des philosophes. Nous verrons d'ailleurs plus loin quels sont le vrai caractère et la vraie mesure de cette admiration pour le grand ennemi de César. L'absence d'Epicure dans cette triade s'explique comme celle de Socrate, et la pensée de Montaigne reste une pensée épicurienne. De cette pensée, un autre stoïcien, Marc-Aurèle, fait également honneur à Epicure : « Dans les écrits des épicuriens, il y avait une recommandation spéciale de toujours avoir présent à l'esprit le souvenir d'un des hommes vertueux d'autrefois. » (*Pensées de Marc-Aurèle*, Livre XI, 26).

taigne lui-même, celui-ci l'eût préservé des erreurs où il est tombé.

Il ne lui eût pas permis de se tromper aussi lourdement qu'il l'a fait dans son appréciation de la lettre IX où Sénèque parle de ce Stilpon que nous venons de voir nommé par Montaigne. M. Strowski me raille à ce sujet. Je n'ai pas lu Sénèque, ou je l'ai lu d'un œil distrait. Nous allons constater qui, de nous deux, a été l'étourdi. Epicure ayant blâmé Stilpon d'avoir soutenu que le sage n'a pas besoin d'un ami, Sénèque, dit M. Strowski, donne raison à Stilpon contre Epicure; Montaigne approuve Sénèque; il désapprouve donc Epicure. Observons d'abord que parmi les biens dont le sage de Stilpon doit savoir se passer et que Montaigne énumère (1), les amis ne figurent pas; il est à présumer que s'ils eussent été désignés, Montaigne, l'homme de l'amitié par excellence, eût fait quelque réserve. Il a écarté l'amitié de son énumération, ce qui, pour beaucoup, semblera déjà une indication suffisante. Mais il y a mieux, et c'est là le bouquet. M. Strowski affirme que Sénèque donne raison à Stilpon contre Epicure. Or, Sénèque donne raison à Epicure contre Stilpon. Voici comment M. Strowski cite Sénèque : « Notre sage surmonte toutes les fâcheries, mais les sent, et le leur (celui des épicuriens) ne les veut point seulement sentir. » La parenthèse n'est pas de Sénèque, bien entendu ; elle est de la façon de M. Strowski. Or, si ce maître avait compris sa version, il aurait écrit: « Notre sage surmonte toutes les fâcheries, mais les sent ; et le leur (celui de Stilpon et des philosophes de son école) ne veut point seulement les sentir. »

Voici le texte dans son ensemble ; c'est le commencement de la lettre IX :

« Dans une de ses lettres, Epicure blâme cette opinion que le sage, content de lui-même, n'a pas besoin d'amis ; vous me demandez s'il a raison. Il est vrai qu'Epicure fait ce reproche à Stilpon, et aux philosophes qui placent le souverain bien dans l'impassibilité de l'âme... Nous différons de ces philosophes sur ce point : notre sage triomphe de la douleur, mais il la sent ; le leur y est insensible. Nous pensons avec eux que le sage se suffit, mais il lui faut cependant, selon nous, un *ami,* un voisin, un commensal (2). »

(1) Voir la note (1) de la page 21.

(2) Voici le texte latin : « *An merito reprehendat in quadam epitola Epicurus eos, qui dicunt sapientem se ipso esse contentum et propter hoc amico non indigere, desideras scire. Hoc objicitur Stilponi ab Epicuro, et his quibus summum bonum visum est animus impatiens.* (Ici une longue parenthèse de Sénèque expliquant le sens où doit être entendu le mot ἀπαθεία. M. Strowski ne cite pas non plus la phrase de Sénèque mise entre parenthèses ; elle est, en effet, en dehors de notre discussion.) *Hoc inter nos et illos interest: noster sapiens vincit quidem incommodum omne, sed sentit; illorum ne sentit quidem. Illud nobis et illis commune est, sapientem se ipso esse contentum; sed tamen et amicum habere vult, et vicinum, et contubernalem, quamvis sibi ipse sufficiat.* »

Le doute est-il possible? N'est-il pas évident que ces philosophes dont Sénèque diffère, ce ne sont pas les épicuriens, ce sont les philosophes de l'école de Stilpon? que le point sur lequel Sénèque diffère de Stilpon et de ces philosophes, celui sur lequel il est d'accord avec Epicure, c'est l'amitié ? N'êtes-vous pas licencié ès-lettres, M. Strowski? Que dis-je ? Ne décernez-vous pas des diplômes de licence ?

La déconvenue de M. Strowski, à l'occasion de l'Epitre IX, de Sénèque, a pour cause principale, encore ici, — indépendamment d'une inexacte compréhension du latin de Sénèque — une initiation toute récente et assez incomplète à l'histoire de la philosophie ancienne. Il n'a pas compris la grande différence qu'il y a entre l'impassibilité des épicuriens et celle des stoïciens. Chez les stoïciens, l'impassibilité est l'état de celui qui ne sent pas, qui ne veut pas reconnaître l'existence de la douleur, c'est l'insensibilité dans le sens précis du mot. Chez les épicuriens, l'impassibilité n'est pas, ne peut pas être entendue dans ce sens, puisqu'ils sentent la douleur. Elle n'est chez eux qu'un premier degré de l'ataraxie. L'*ataraxie* épicurienne est l'absence de trouble, la tranquillité de l'âme, malgré la douleur que l'on sent. Ce n'est pas un état purement passif, ce n'est pas l'absence de sensation ni de sentiment ; c'est une sérénité active qui a fortement conscience d'elle-même, parce qu'elle est conquise par la raison, par la prudence, par l'effort du sage. Ce n'est pas une jouissance négative provenant de l'éloignement de la souffrance, c'est la jouissance positive de l'harmonie intime de notre être (1).

L'*impassibilité* stoïcienne n'est qu'une prétention, une affectation, une attitude; l'*ataraxie épicurienne* est une réalité possible, raisonnable, dont on peut au moins espérer se rapprocher, même sans être Epicure ou Métrodore.

VII

Résumé et Conclusions

Je me résume :

Les cinq chapitres des *Essais de 1580*, que M. Strowski présente comme remplis de l'esprit stoïcien, et qui donneraient à l'œuvre entière le caractère stoïcien, sont au contraire remplis de l'esprit épicurien. Les passages de ces chapitres cités par M. Strowski à l'appui de sa thèse sont caractérisés, les uns par des

(1) M. Guyau, dans son beau livre sur la *Morale d'Epicure*, a très bien analysé cette notion de l'ataraxie épicurienne et réfuté la théorie qu'en avait donnée M. Ravaisson.

formules communes aux deux doctrines rivales et qui, par conséquent, ne fournissent aucune indication pour ranger Montaigne dans l'une plutôt que dans l'autre des deux écoles; les autres, et c'est le plus grand nombre, par une profession de foi épicurienne et des déclarations contraires à l'esprit stoïcien.

Le chapitre XIX est le commentaire approbatif d'une pensée de Solon. Montaigne en donne deux explications qui sont l'une et l'autre épicuriennes, s'appuyant l'une et l'autre sur une pensée de l'épicurien Lucrèce, la seconde étant en outre marquée par une allusion dénigrante pour les stoïciens.

Le chapitre XIV développe, dans ses premières pages, une idée commune aux deux doctrines, et, dans sa seconde partie, qui est presque tout le chapitre, il contient une adhésion formelle à la thèse épicurienne. Il se termine par deux maximes d'Epicure dont l'une avait été prise par M. Strowski pour une maxime stoïcienne.

Le chapitre XX n'est que la paraphrase des pensées d'Epicure et de Lucrèce sur la mort, et *le discours de la nature*, qui en est le morceau dominant, est pris tout entier dans le *De Natura Rerum*. M. Emile Faguet, je l'ai rappelé, n'a pas une opinion différente de la mienne ; ce sera celle de tout lecteur impartial. M. Strowski restera seul à considérer ce chapitre comme un essai stoïcien.

Le chapitre XXXIX, dont l'analyse a fourni à M. Strowski l'occasion d'une de ses erreurs et d'une traduction fantaisiste de l'épître IX de Sénèque, est marqué par une série de déclarations qui sont les plus épicuriennes et antistoïciennes qui se puissent rencontrer ; il est clos, lui aussi, par une maxime d'Epicure qu'a adoptée l'éclectique Sénèque, qu'a adoptée aussi Marc-Aurèle, lequel n'était pas moins admirateur d'Epicure que des stoïciens.

J'ai fait voir que dans le ch. XXXVII du Livre II, l'on trouve une profession de foi épicurienne et la réfutation cruellement ironique d'une opinion stoïcienne.

La démonstration est donc faite : la tentative de M. Strowski pour faire de Montaigne un stoïcien dans les *Essais* de 1580 n'a pas réussi ; elle ne pouvait pas réussir. Le lecteur attentif aura remarqué que c'est sur les points importants de la morale du Portique que Montaigne s'éloigne des stoïciens, et que, inversement, c'est sur les points essentiels de la morale d'Epicure qu'il adopte celle-ci. Sans doute les deux écoles se rencontrent dans certains points de leur enseignement, par exemple sur l'opinion que le sage trouve le souverain bien en lui-même et dans ce qui ne dépend que de lui, enfin sur l'attitude que ce sage doit avoir devant la mort; mais leurs idées sur la nature et la

définition du souverain bien, leurs principes directeurs dans la conduite de la vie sont inconciliables. Ils sont non seulement différents, mais opposés dans ce qu'ils enseignent sur le plaisir et la douleur, sur le traitement à faire subir aux inclinations et aux passions, sur la question des degrés dans la vertu et dans le vice. Or, dans chacune de ces controverses, Montaigne est invariablement avec les épicuriens contre les stoïciens. Nous venons de le voir par l'analyse de chacun des cinq chapitres que M. Strowski nous avait présentés comme stoïciens. Nous le constaterions encore dans bien d'autres pages des *Essais* (toujours en 1580). L'examen de l'opinion hasardée par M. Strowski sur la nature des idées puisées par Montaigne dans Sénèque va nous fournir l'occasion d'en donner un surcroît de preuves :

Je rappelle qu'en citant l'épitre IX, de Sénèque, M. Strowski a pris pour l'expression d'une pensée stoïcienne, ce qui est au contraire l'adhésion du philosophe à une pensée épicurienne. Mais il a été quelquefois plus clairvoyant. Il lui a bien fallu reconnaître l'idée épicurienne dans plusieurs passages de Sénèque que nous retrouvons dans les *Essais* ; il admet qu'alors, Sénèque a été auprès de Montaigne le porte-parole de l'épicurisme, et il imagine sa théorie enfantine du « Sénécisme » de Montaigne. L'auteur des *Essais*, dit-il, « sénécise » ; il est stoïcien quand Sénèque est stoïcien, épicurien quand Sénèque est épicurien. Rien n'est plus erroné que cette allégation. Pour que Montaigne ait pu puiser son stoïcisme dans Sénèque, « stoïciser » avec Sénèque, il faudrait qu'il y eût du stoïcisme dans Montaigne. Or, il n'y en a pas trace. La vérité est que Montaigne ne « sénécise » que lorsque Sénèque « épicurise » : dès que Sénèque adopte une pensée propre au stoïcisme, Montaigne l'abandonne. Si Sénèque varie, si — ce qui arrive souvent à cet amateur de vertu, — il soutient alternativement la thèse stoïcienne et la thèse épicurienne, Montaigne n'est avec lui qu'en tant qu'il soutient la dernière thèse. Prenons un exemple, et l'un des plus typiques : la question de la lutte contre les inclinations et les passions. Dans une épître, Sénèque soutient que la sagesse consiste, non pas à modérer les inclinations et les passions, mais à les supprimer radicalement. « Ce qui est nécessaire, dit-il, ce n'est pas de n'avoir que de légers défauts, c'est de n'en avoir pas du tout... la modération dans les passions est mensongère autant qu'elle serait inutile. C'est comme si l'on disait qu'il faut être modérément insensé. » (Epître 85). Voilà qui est incontestablement stoïcien. Dans d'autres écrits, dans la *Lettre* 75 et dans divers passages de son traité sur *La Vie heureuse*, Sénéque, d'accord avec les épicuriens, donne au contraire à son Sage le conseil de modérer, de régler ses inclinations et ses passions ; il tolère que, dans une juste

mesure, il donne satisfaction à ses désirs. De ces deux thèses si différentes, quelle est celle qu'adopte Montaigne ?... Il n'y a aucun doute, c'est la seconde qu'il recommande et qu'il pratique : « La sagesse ne force pas nos conditions naturelles... qu'il lui suffise (au Sage) de brider et modérer ses inclinations, car de les emporter, il n'est pas en luy.» (1) « Je ne me suis mis en grand effort pour brider les désirs de quoy je me suis trouvé pressé... Si je fusse nay d'une complexion plus déréglée, je craints qu'il fut allé piteusement de mon fait ; car je n'ay essayé guière de fermeté en mon âme pour soutenir (lutter contre) des passions, si elles eussent été tant soit peu véhémentes ; je ne sais point nourrir des querelles et des débats avec moy. » (2)

Sur une autre idée stoïcienne qui complète et élargit la précédente, à savoir que toutes les vertus sont égales entre elles, que toutes les fautes, tous les vices sont égaux, qu'il n'y a pas de degré dans la vertu ni dans le mal, sur ce principe essentiel du stoïcisme que Sénèque a fortement défendu dans l'épître 85 et dans plusieurs autres, Montaigne se sépare encore du philosophe latin : « Car, quant à l'opinion des stoïciens qui disent que quand le sage œuvre, il œuvre par toutes les vertus ensembles, quoi qu'il y en ait une plus apparente, selon la nature de l'action... si de là ils veulent tirer pareille conséquence, que quand le faultier fault, il fault par tous les vices en semble, je ne les en croy pas ainsi simplement, ou je ne les entends pas, car je sens par effect le contraire... » (3)

Je répète avec ces faits à l'appui, que Montaigne, loin de sénéciser, comme le veut M. Strowski, et de s'incorporer la pensée de Sénèque, n'est d'accord avec lui que pour adopter une pensée d'Epicure, et que pour les préceptes nettement stoïciens que Sénèque accepte, il se sépare de lui sans hésitation. Le « sénécisme » de Montaigne n'est donc pas plus réel que son stoïcisme dans les *Essais* de 1580. Et, comme M. Strowski reconnaît formellement que dans l'édition définitive, les *Essais* sont « un perpétuel soufflet donné au stoïcisme... » et sont devenus « le bréviaire des libertins » (des libres-penseurs) qui se plaisent à y chercher et y trouvent « l'enseignement d'Epicure », je conclus et j'espère qu'il concluera avec moi que *Montaigne a toujours été épicurien.* (4)

(1) Les *Essais*, livre II, chap. II. Edition Dezeimeris, tome I, page 282-83.

(2) *Ibidem.* Livre II, chap. II, tome II de l'édition Dezeimeris et Barckausen, p. 8-9.

(3) *Ibidem.* Tome II, page 10.

(4) Dans les *Essais* de 1588-95, comme dans ceux de 1580, quand Montaigne vante la vertu de Caton et d'un très petit nombre d'autres stoïciens, c'est leur valeur morale qu'il exalte, ce n'est pas la doctrine stoïcienne qu'il adopte ni qu'il préconise. Il admire la force d'âmes partout où il la rencontre, chez les paysans qui travaillent ses terres (et qui lui ont inspiré une de ses plus belles

Mon contradicteur appartient à l'illustre famille universitaire, à laquelle tant de sympathies et d'agréables liens m'attachent depuis longtemps, et où il y a presque autant de têtes bien faites que de têtes bien pleines. Qu'il suffirait donc de peu pour que M. Strowski méritât cet éloge ! Pardonnera-t-il au vieil hygiéniste que je suis, si je lui conseille de se méfier de son imagination, de résister à son impulsion première? Son esprit, qui manque d'ailleurs un peu de sens critique, n'est pas seulement doué de quelque charme en certains passages de ses écrits, et d'une réelle souplesse ; il est encore tout à fait aimable quand il n'est pas contredit. Mais M. Strowski semble n'avoir pas appris de Montaigne à supporter la contradiction. Si on a le malheur de combattre ses idées, il perd ses qualités séduisantes, et en même temps la mesure, que devrait toujours garder une controverse littéraire. Ce n'est pas seulement dans celle-ci que j'ai eu

pages) comme chez Socrate, Epicure ou Caton. Et encore, cette admiration pour le héros de Thapsus est-elle sujette à des retours et à des réserves. Montaigne a de tout temps pensé ce qu'il a écrit en 1588 : « A'quoy faire ces pointes eslevées de la philosophie sur lesquelles aucun estre humain ne se peult rasseoir ? et ces règles qui excèdent nostre usage et nostre force ? Je vois qu'on nous propose des images de vie, lesquelles ny le proposant ny les auditeurs n'ont aucune espérance de suyvre, ny qui plus est, envie. De ce mesme papier où il vient d'écrire l'arrest de condamnation contre un adultère, le juge desrobbe un lopin pour en faire un poulet à la femme de son compagnon... Les hommes vont ainsi : on laisse les lois et préceptes suyvre leur voie ; nous en tenons une autre, non par deresglement de mœurs seulement, mais par opinion souvent et par jugement contraire... Ainsi font nos médecins qui mangent le melon et boisvent le vin frez, cependant qu'ils tiennent leur patient obligé au syrop et à la panade. Quels livres, quelle sapience, quelle philosophie ! disait la courtisane Laïs, mais ces gents-là battent aussi souvent à ma porte qu'aucuns aultres. » Voilà pour la philosophie austère. Voici sa vraie pensée sur Caton : « La vie commune doit avoir conférence (du rapport, de la relation) aux autres vies : la vertu de Caton estait vigoreuse oultre la raison de son siècle ; et à un homme qui se meslait de gouverner les autres, destiné au service commun, il se pourrait dire que c'estait une justice sinon injuste, au moins vaine et hors de saison. » (1)

Montaigne vénère Caton comme il vénère Régulus ; mais il n'a jamais fait le moindre effort pour imiter, soit l'un, soit l'autre. Son seul modèle avoué est l'épicurien Thorius Balbus de Lunivium. « Qui me donnerait à conférer la vie de Thorius Balbus galant homme, beau, sain, scavant, entendu, abondant en toute sorte de commoditez et plaisirs, conduisant une vie tranquille et toute sienne, l'âme bien préparée contre la mort, la superstition, les douleurs et aultres encombriers (misères) de l'humaine, nécessité, mourant enfin en bataille les armes à la main pour la deffense de son pays, d'une part ; et d'aultre part la vie de M. Régulus, ainsi grande et haultaine que chacun la cognaist, et sa fin admirable ; l'une sans nom, sans dignité, l'aultre exemplaire et glorieuse à merveille ; j'en dirais certes ce qu'en dit Cicéron, si je sçavais aussi bien dire que luy. Mais s'il me les fallait coucher sur la mienne, je dirais aussi que la première est autant selon ma portée, et selon mon désir que je conforme à ma portée, comme la seconde est loing au-delà : A cette-cy je ne puis advenir que par vénération ; j'adviendrais volontiers à l'aultre par usage. » (2)

(1) Les *Essais*. Livre III Ch. IX.
(2) Les *Essais* Livre III Ch. VII.

l'occasion de le constater. Il m'a obligé, par ses provocations, à des défenses auxquelles j'aurais préféré donner une autre forme. Tout lecteur impartial de mon article de la *Revue Politique et Parlementaire* ne partageant pas pour le livre de M. Strowski l'admiration qu'affichaient si bruyamment ses amis, devra reconnaître que j'ai présenté mes objections de décente façon, sans aucune personnalité blessante. Dans sa réplique, M. Strowski s'est mainte fois départi de cette modération. S'il juge à propos de poursuivre la discussion, je souhaite qu'il ne m'oblige plus à prendre le mode aigu. J'ai bien des choses à lui dire, non seulement sur son « christianisme » de Montaigne, mais aussi sur le livre qu'il vient de consacrer à Pascal : je voudrais bien pouvoir les lui dire sur le ton qui convient à sa situation et à mon humeur.

En réalité, Montaigne s'est montré très supérieur à son modèle. Son épicurisme est d'un ordre plus relevé et plus conforme à la vraie doctrine du philosophe grec, qu'il n'a d'ailleurs jamais embrassée comme un système entier, mais qu'il s'est appropriée en l'adaptant à son épicurisme de complexion. Et s'il lui est arrivé, comme nous venons de le montrer, de n'opposer à ses inclinations naturelles qu'une assez faible résistance, il lui est arrivé aussi de « se régenter », au nom même de la morale épicurienne. Celle-ci, écartant les pointes aigues de l'inhumaine et surhumaine sapience stoïcienne, et enseignant à « faire bien l'homme » et, comme le veut Montaigne, à mener l'humaine vie « conformément à sa naturelle condition » a pu l'aider, ainsi, mieux que toute autre, « à maintenir son âme en belle assiette, bien réglée et disposée à la vertu. » Aussi a-t-il remis à sa raison « la souveraine maîtrise » de son être et l'autorité de tenir en bride ses appétits », et a-t-il su « dresser sa vie » et se « garder en ordre » jusqu'en son privé », ce qui est pour lui « la vie exquise. » Et cela, je le répète, non pour se rapprocher de Régulus ou de Caton, mais pour mieux ressembler à Epicure, c'est-à-dire... à Montaigne, et se conformer à la vertu telle qu'il la comprend (prudence, tempérance, justice). Avec ce Montaigne épicurien, a d'ailleurs presque toujours coexisté le Montaigne émancipateur, accessible aux plus nobles sentiments, et qui, — sans cesser d'être anti-stoïcien — a plus d'une fois sacrifié sa tranquillité à l'intérêt public et travaillé pour ses idées. Quoi de surprenant ? Lucrèce, le plus grand des disciples d'Epicure n'a-t-il pas travaillé en apôtre enthousiaste, à libérer les esprits des superstitions et des terreurs païennes de l'au-delà ? Et ne l'a-t-il pas fait avec emportement et avec une indignation moins contenue que celle de Montaigne aux prises avec les événements et les hommes de son temps ?

Imprimerie de Poissy. — Lejay Fils et Lemoro.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

MAR 05 1997
JUL 31 1997
SEP 04 1997
OCT 20 1999
OCT 12 1999
APR 07 2005
UO 14 AVR APR 2009
JAN 26 '79
MAR 13 '79
11 NOV. 1990
29 OCT. 1990
10 FEV. 1997
FEV FEB
UOFEV 09 2010

ais.

endance.

re in-8, de

La Boétie,
re in-8, de

chure in-8,

is. — Bro-

du livre de
ure in-8, de

Montaigne était-il « hypocondriaque? » Communication faite à l'Académie de médecine. — Brochure in-8, de 12 pages.

Imprimerie de Poissy. — Lejay fils et Lemoro.

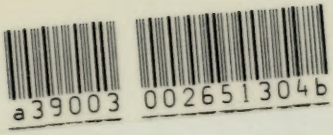
a39003 002651304b

CE PQ 1644
.A675 1908
COO ARMAINGAUD, MONTAIGNE
ACC# 1331607